

## **Votre Capitainerie**

Suite aux mesures transitoires prévues par le gouvernement et pour répondre à la suppression de la limitation de déplacement, à partir du lundi 3 Mai et jusqu'au 19 Mai, les mesures suivantes sont en vigueur :

Les services de manutention ainsi que tous les services techniques sont proposés aux horaires habituels

8:30 - 12:30 et 14:00 - 18:00

La Capitainerie ouvre uniquement <u>sur rendez-vous</u> dans la limite de deux personnes au même moment.

Restant toujours à votre disposition pour répondre à vos demandes par e-mail et par téléphone : <a href="mailto:trinite-sur-mer@compagniedesportsdumorbihan.fr">trinite-sur-mer@compagniedesportsdumorbihan.fr</a>

02 97 55 71 49 ou canal VHF 9

## **Navigation**

- Elle est autorisée dans le respect du couvre-feu entre 6h et 19h
- Pour vos navigations à l'étranger :

Attestation de déplacement et de voyage / L'actu du Ministère / Actualités - Ministère de l'Intérieur (interieur.gouv.fr)

Certificate of international travel / L'actu du Ministère / Actualités - Ministère de l'Intérieur (interieur.gouv.fr)